



Quelques informations pour préparer la rentrée 2023

(Lundi 4 septembre)

1. Les assurances :

Deux assurances sont demandées :

- La responsabilité civile (RC) de l'élève pour tous les dommages dont il est l'auteur, causé à des tiers dans le cadre des activités scolaires, péri ou extra-scolaire. La RC est généralement couverte dans le contrat multirisque habitation (responsabilité civile chef de famille). Attestation à demander à votre assureur.
- L'individuelle accident (IA) pour tout accident dont les élèves pourraient être victime. L'OGEC a souscrit auprès de la mutuelle Saint Christophe un contrat d'assurance global. Le coût pour un élève est de 7€70 pour l'année scolaire 2023/2024 et sera appelé sur le relevé de frais du premier trimestre.

2. Les tarifs 2023/2024:

Scolarité / mois	1 enfant	60€
	2 enfants	100€
	3 enfants	140€
	4 enfants	170€
Cantine	mois	76€
	unité maternelle	6€
	unité primaire	
Etude/Garderie	mois	50€
	unité	5€
Participation pédagogique/an	par enfant	30€
photocopies	par enfant/an	3€
Droits d'inscription 2024/2025	1 enfant	45€
	2 enfants	60€
	3 enfants et plus	65€

3. La cantine :

Nous conservons le même prestataire et les mêmes modalités d'inscription (voir dossier de rentrée).

4. Les listes de fournitures 2023/2024 (voir au dos)